



Le label des entreprises innovantes
dans lesquelles investir

Vous engagez une levée de fonds ?

Depuis 2010, les Pôles de compétitivité français accompagnent les entreprises innovantes dans le renforcement de leurs fonds propres au travers d'un label national, le label Entreprise Innovante des Pôles (EIP).

En 2021, les Pôles au sein de l'Association Française des Pôles de Compétitivité souhaitent donner un nouvel élan et renforcer leur soutien à la recherche de financements privés pour la croissance et l'internationalisation des startups et entreprises innovantes.

Cette démarche de labellisation nationale valorise le socle scientifique et le potentiel marché de vos innovations développées en France en s'appuyant sur les regards croisés d'experts technologiques et marchés issus des sphères publiques et privées.

Faciliter la rencontre entre investisseurs en capital et entreprises françaises à potentiel accompagnées par les pôles de compétitivité, telle est l'ambition de ce label rebaptisé «hi France».

Obtenez le label hi France

VOS BÉNÉFICES

- Vous faire bénéficier d'un accompagnement de haut niveau multi compétences et des expertises des différents pôles technologiques et marchés français
- Vous donner accès aux investisseurs des réseaux nationaux France Invest et France Angels partenaires du label hi France
- Vous donner de la visibilité locale et nationale à votre recherche de fonds auprès des investisseurs de France Invest et France Angels
- Vous accompagner depuis l'amorçage jusqu'au capital développement

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS 2010-2020 DU LABEL EIP

(rebaptisé hi France)

+370

LABELS ATTRIBUÉS

+150

LEVÉES DE FONDS
RÉALISÉES

+380

M€ LEVÉS

Accompagnement et Obtention du label hi France

Du dossier de candidature à l'obtention du label hi France, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour aborder votre prochaine levée de fonds, grâce à l'expertise technologique de votre pôle de référence et des experts sectoriels, en amont de la labellisation nationale

CANDIDATURE

- Dépôt du dossier de candidature auprès de votre pôle de compétitivité référent
- Rencontre et échanges sur le contenu de votre dossier avec votre pôle référent + un autre pôle compétent co-rapporteur de votre dossier

4 à 6 semaines

COMITÉ DE PRÉ-SÉLECTION

- Présentation devant le Comité de pré-sélection réunissant les experts sectoriels et les experts de la levée de fonds (en virtuel)
- Synthèse de décision avec axes d'amélioration et Go ou non Go pour le comité national

4 à 8 semaines

ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

- Préparation du pitch oral avec le pôle référent
- Revue des documents supports avant envoi à l'AFPC pour les membres du comité de labellisation (dossier écrit + présentation PPT synthétique + CV équipe + éléments PI...)

COMITÉ NATIONAL DE LABELLISATION

- Présentation du projet oral par le dirigeant : 10mn + 20 mn Q/R + 5-15 mn débrief du comité et avis du pôle référent
- Évaluation et synthèse avec les axes d'amélioration
- Attribution (ou non) du label

PROMOTION COMMUNICATION

- Communication de votre labellisation auprès du réseau France Invest et France Angels

L'association française des pôles de Compétitivité et votre pôle font la promotion du label hi-France sur internet & les réseaux sociaux, et auprès des réseaux d'investisseurs nationaux affiliés à France Invest & France Angels